

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dubois, 4 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Dubois \[Vervins\]](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (143v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dubois, 4 décembre 1876, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49169>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 décembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Dubois \[Vervins\]](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin informe Dubois qu'il prie Larue de se concerter avec lui pour donner suite à la demande qu'il a formulée.

NotesDatation : le jour de la date de la lettre est incertain ; la lettre est rédigée probablement le même jour que la lettre de Godin à Édouard Larue du 4 décembre 1876.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 143v sont copiées la lettre de Godin à Édouard Larue du 4 décembre 1876 et la lettre de Godin à monsieur Dubois, 4 décembre 1876.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDubois [Vervins]

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvoué à Vervins dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---